



# FICHE DE DIRECTIVES D'UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

Date de création 05-mars-1997

Date de révision 05-déc.-2016

Version 1

## Informations générales

Cette fiche d'instructions pour une utilisation en toute sécurité est le document fourni par Owens Corning pour communiquer des directives sur la manutention et l'utilisation en toute sécurité pour des articles manufacturés non réglementés par la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA, 29 CFR 1910.1200, ni par la réglementation canadienne sur les produits dangereux DORS/2015-17 (SIMDUT 2015)

## 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit</b>	FOAMULAR®
<b>Synonymes</b>	Isolant de polystyrène extrudé rigide FOAMULAR® système Cel-Lok®, Isolant de polystyrène extrudé rigide FOAMULAR® C-200, Isolant FOAMULAR® C-200 Cel-Drain®, Isolant de polystyrène extrudé rigide FOAMULAR® C-300, Isolant de polystyrène extrudé rigide FOAMULAR® CodeBord®, Système pare-air FOAMULAR® CodeBord®, Isolant de polystyrène extrudé rigide haute densité FOAMULAR® 400/600/1000, Insulation System R, Isolant de polystyrène extrudé rigide FOAMULAR® INSULPINK®, TermaPink®, InsulPink®, FlashSealR®, Bande d'étanchéité cel-R-ROSE
<b>Code du produit</b>	OCFI00005
<b>Utilisation recommandée</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Adresse du fabricant</b>	Owens Corning Foam Insulation, LLC One Owens Corning Parkway Toledo, Ohio 43659
<b>Téléphone de l'entreprise</b>	1-800-GET-PINK ou 1-800-438-7465
<b>Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24</b>	Chemtrec 1-800-424-9300
<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	1 419 248-5330 (après 17 h HNE et lors des week-ends)
<b>Adresse de courriel</b>	<a href="mailto:safetydatasheet@owenscorning.com">safetydatasheet@owenscorning.com</a>
<b>Site Web de l'entreprise</b>	<a href="http://owenscorning.com/">http://owenscorning.com/</a>

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Statut réglementaire selon OSHA</b>	Ce produit est considéré comme un article. La définition d'article selon 29 CFR 1910.1200(c) est la suivante : un "article" est un produit manufacturé autre que sous la forme d'un liquide ou de particules : (i) qui est mis sous une forme spécifique ou transformé durant la fabrication ; (ii) qui a une fonction finale dépendant totalement ou partiellement de sa forme ou de son dessin en usage final ; et qui dans des conditions d'usage normal ne libère pas plus que de très faibles quantités ou traces de produits chimiques dangereux (tels que définis au paragraphe (d) de cette section) et n'induisent pas de risque physique ou de danger pour la santé des employés
<b>Statut réglementaire SIMDUT</b>	Ce produit est considéré comme un article selon règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017 Les articles manufacturés qui satisfont la définition de la Loi sur les produits dangereux du Canada (tout article manufacturé selon une forme ou une conception qui lui confère une

destination spécifique et dont l'usage, en des conditions normales, et l'installation, si celle-ci est nécessaire pour l'usage auquel il est destiné, n'entraînent pas le rejet de produits dangereux ni aucune forme de contact d'un individu avec ces produits) ne sont pas réglementés par le règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017

**GHS - Classification**

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les critères du SGH

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Aucun composant/ingrédient dangereux n'est présent dans ce produit

**4. PREMIERS SOINS****Description des premiers soins****Contact avec les yeux**

- Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes
- Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

**Contact avec la peau**

- Laver la peau à l'eau et au savon

**Inhalation**

- Déplacer à l'air frais

**Ingestion**

- L'ingestion accidentelle de cette matière est peu probable
- Si cela se produit, surveiller la personne pendant plusieurs jours pour s'assurer qu'aucune obstruction intestinale ne se produit

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyens d'extinction appropriés**

- Produit chimique
- Mousse
- Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Eau pulvérisée (brouillard)

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

- Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome (à pression positive), MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****Précautions personnelles**

- Éviter le contact avec les yeux et la peau

**Méthodes de nettoyage**

- Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
- Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination
- Nettoyer la surface contaminée à fond
- Éviter la création de poussière

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE****Conditions d'entreposage**

- Stocker d'une manière qui minimise la formation et l'accumulation de poussière
- Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique)
- Pour empêcher l'accumulation de vapeurs inflammables, ne pas stocker de grandes quantités de ce produit dans des espaces non ventilés



**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Inventaires internationaux** Ce produit est classé comme un article. Les articles sont exemptés d'enregistrement ou d'inscription dans les inventaires de produits chimiques comme TSCA (États-Unis), LIS/LES (Canada), REACH (Union européenne), ENCS (Japon), IECSC (Chine), KECL (Corée du Sud), PICCS (Philipines), AICS (Australie)

**Proposition 65 de la Californie** Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Date de création** 05-mars-1997  
**Date de révision** 05-déc.-2016  
**Note de révision** Ce produit est classé comme un Article selon la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA et le règlement canadien sur les produits dangereux DORS/2015-2017 (SIMDUT 2015). Par conséquent, il n'est pas réglementé. Cette fiche d'instructions pour une utilisation en toute sécurité remplace l'ancienne fiche de données de sécurité (FDS) et n'est pas réglementée

**Avis de non-responsabilité**

Une attention raisonnable a été apportée à la préparation de ces renseignements; toutefois, le fabricant ne donne aucune garantie de valeur marchande, ou tout autre garantie, expresse ou tacite, en ce qui a trait à de tels renseignements. Le fabricant ne fait aucune représentation et n'assume aucune responsabilité pour tout dommage direct ou accessoire à la suite de son utilisation

**Fin de la Safe Use Instruction Sheet**